

Près du Havre, mobilisation pour un étudiant de BTS menacé d'expulsion vers la Mauritanie



Abdoul Kerim, Mauritanien de 29 ans en 2e année de BTS au lycée Jeanne-d'Arc, ici avec sa mère, est convoqué à la police aux frontières lundi 26 mai 2025 aux fins d'expulsion Photo collection privée

Après la Brésilienne Maria Graciela Da Costa au Havre, c'est cette fois pour le Mauritanien Abdoul Kerim, menacé d'expulsion, qu'une mobilisation s'organise à Sainte-Adresse. L'homme, 29 ans, y étudie en BTS et est décrit comme parfaitement intégré.

Il a reçu sa convocation aux fins d'expulsion mardi 20 mai, peu avant de passer une épreuve à gros coefficient. Il était effondré », se désole, ce samedi 24 mai Virginie Vercoistre, enseignante au lycée Jeanne-d'Arc, à Sainte-Adresse près du Havre. Son établissement accueille Abdoul Kerim, un Mauritanien de 29 ans en 2e année de BTS Management commercial opérationnel, sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). De fait, l'adulte est convoqué à la police aux frontières (paf) du Havre lundi 26 mai pour être expulsé vers la Mauritanie, « où il n'a plus aucune famille », souligne Virginie Vercoistre. Qui a initié une pétition en ligne sur change.org pour s'opposer à cette expulsion, pétition recueillant 1339 signatures ce samedi 24 mai.

« Seul le préfet peut aujourd’hui user de son pouvoir discrétionnaire et annuler l’OQTF »

Virginie Vercoustre, Professeure à l’origine de la pétition

Arrivé en France en 2020 pour rejoindre sa mère, gardienne d’immeuble à Paris, le Mauritanien a effectué une demande de titre de séjour en 2022, qui lui a été refusée. L’étudiant, appuyé par l’avocat havrais Antoine Siffert, a épuisé toutes les voies de recours. « Seul le préfet peut aujourd’hui user de son pouvoir discrétionnaire et annuler l’OQTF », précise Virginie Vercoustre.

« Apprécié de tous »

« Au lycée, il y a une belle mobilisation de mes collègues contre son expulsion », poursuit l’enseignante. À la base de ce soutien, « Abdoul Kerim est apprécié de tous. Il a toujours un comportement adapté et, dans le cadre de sa scolarité, a effectué d’excellents stages., à l’issue desquels il a obtenu de très bons rapports », développe-t-elle. « Il doit rester en France et passer son BTS », demande par ailleurs la professeure dans sa pétition, ajoutant : « Il souhaite désormais servir la France en travaillant légalement. »

Pétition visible sur change.org en tapant « Non à l’expulsion d’Abdoul Kerim ! »